

qu'on rompit l'armistice avant qu'on fût d'accord à cet égard avec l'Angleterre, surtout avec la France, dont l'armée des Alpes pouvait être promptement à notre secours. Ah ! combien le pouvoir exécutif s'est alors abusé en comptant trop sur le nombre d'une armée improvisée contre un ennemi astucieux, qui cachait ses forces et son jeu, qui par ses nombreux espions savait tout ce qui se passait chez nous, et qui s'est hâté de frapper des coups violents, aventurés, mais décisifs, pour empêcher notre jeune armée de s'aguerrir comme en Lombardie, de s'habituer à le regarder en face. Nous avons été trop vite et trop cruellement punis de notre imprévoyance. . . (*Bisbiglio prolungato*)

Aujourd'hui, messieurs, d'après toutes les explications et tous les documents que nous a fournis le Ministère, d'après les dispositions à l'égard du Piémont des grandes puissances européennes, il ne paraît pas qu'il fût possible d'obtenir de meilleurs conditions de paix que celles acceptées par le pouvoir exécutif et qu'il nous a fait connaître. En parcourant les diverses phases de ce traité, en pesant les motifs sur lesquels il est fondé, il nous paraît qu'au lieu du blâme et de la moindre improbation nous devons de la reconnaissance à nos habiles et prudents plénipotentiaires, d'avoir autant que possible défendu l'honneur et les intérêts du pays, surtout d'en avoir fini à propos; parce qu'il n'est pas sûr que plus tard nos ennemis n'eussent pas été plus exigeants ! Ce qu'il y a de certain, messieurs, c'est que par la tournure que prennent les affaires politiques de l'Italie et de l'Europe, il eût été très-imprudent, même d'après les avis diplomatiques de l'Angleterre et de la France, de ne pas s'être hâté à la fin de signer le traité dont il s'agit. Maintenant il n'est plus ici le cas de refuser, ni en notre pouvoir de modifier en rien des conventions acceptées de part et d'autre. Nous devons reconnaître ce traité comme un fait accompli et déclarer que rien n'obste à ce qu'il ait sa pleine et entière exécution; parce que d'après l'article 5 du Statut les ministres sur leur responsabilité peuvent faire des traités sans l'approbation du Parlement en tout ce qui le concerne. (*Mormorio continuato e segni di disattenzione*)

Quant aux imaginations exaltées qui pensent qu'il faut déchirer le traité, garder nos millions pour nous en servir contre l'Autriche, ceux qui s'exagèrent l'importance de notre rôle, de nos forces et de notre influence sur les populations italiennes, qui frémissent, dit-on, sous un joug insupportable et que nous pourrions aider encore à conquérir une indépendance qui n'est qu'ajournée. . . nous leurs dirons qu'ils s'abusent étrangement, qu'ils se font, comme au mois de mars, des illusions qui n'ont que peu ou point de fondement depuis les désastres de Novare.

Pour achever de les dissiper ces illusions, il nous suffirait de jeter un coup d'œil rapide sur ce qui se passe autour de nous; sur ce que nous sommes comparativement à ce que nous étions il y a huit mois; alors nous avons en aide contre l'Autriche une grande partie des troupes et des populations lombardes, romaines, toscanes, napolitaines; il nous arrivait chaque jour des soldats étrangers qui, de tous les coins de l'Europe, accouraient prendre part à cette croisade sainte de la liberté contre l'oppression. Nous pouvions espérer, d'une alliance projetée avec la Suisse, un renfort de vingt mille hommes. Nous étions dans nos États généralement unis par les liens du patriotisme, par les espérances d'un avenir libre, glorieux et prospère. Alors nous avons le sentiment de nos forces, le souvenir palpitant d'une lutte en Lombardie qui, mal terminée, avait eu pourtant ses jours de gloire et de succès.

Aujourd'hui, messieurs, où en sommes-nous? Quels alliés autour de nous! Quelle union intérieure! Voyez ce qui se passe à Gènes! Le Gouvernement n'est-il pas en suspicion dans cette cité humiliée? N'y avons-nous pas une armée pour garnison, et nos soldats n'y sont-ils pas presque toujours l'arme au bras en présence d'une population plutôt apaisée que satisfaite? (*Continuano i segni di disattenzione in tutta la Camera*)

PRESIDENTE. Prego i signóri deputati a prestare attenzione all'oratore, come vorrebbero che fosse fatto per ognuno di loro.

MONGELLAZ. Au commencement de la Session dernière le célèbre Gioberti à la tête d'un Ministère démocratique attirait les sympathies de cette Chambre, de la nation et de l'armée par les brillants programmes, par l'activité prodigieuse de son administration, par son adresse à sonder les vues de la diplomatie étrangère et par les vastes préparatifs d'une guerre dont il avait l'art d'éloigner, oui messieurs, d'éloigner indéfiniment la chanceuse initiative. Ah! si l'on eût continué à marcher dans ce sens, nous étions sauvés; nos espérances communes pour l'indépendance italienne se fussent accomplies un peu plus tard, mais avec un succès presque certain. Malheureusement des imaginations exaltées, des boute-feux de guerre, des démagogues audacieux et flatteurs ont entraîné le Gouvernement dans une autre direction. Alors les cartes en haut lieu se sont brouillées, et la maladresse de l'enjeu qui a tout hasardé, a tout perdu. . .

Quand Gioberti fut obligé de quitter le Ministère qu'il avait créé, il entretenait des intelligences très-suivies et d'une haute portée avec la Suisse, avec le Gouvernement de Naples, avec le Saint-Père à Gaëte, avec le grand-duc de Toscane. Si notre immortel Charles-Albert eût alors compris et soutenu son premier ministre, cet infortuné monarque, au lieu des catastrophes qui l'ont exilé et anéanti, aurait exercé en Italie une puissante influence; seul, il aurait accompli sans difficulté, et au véritable profit de Rome et de la Toscane, ce que le Gouvernement de France et d'Autriche, avec toutes leurs roueries diplomatiques et le sang de leurs soldats, n'ont exploité qu'au détriment des libertés italiennes et sans contenter même ni le pape, ni le grand-duc Léopold!

Oui, messieurs, notre magnanime Charles-Albert pouvait dissiper à la naissance l'orage républicain qui a saccagé Rome et la Toscane; le général La Marmora, avec les 20 mille hommes qu'il commandait sur les confins de la Toscane, pouvait sans coup-férir restaurer sur son trône le grand-duc, de là marcher sur Rome où la république n'étant point solidement organisée il était facile de rétablir l'autorité de l'auguste Pie IX. Alors se fût formée contre l'Autriche la quadruple alliance des États de Naples, de Rome, de la Toscane et du Piémont. Cette alliance, conseillée dans le principe et soutenue de l'Angleterre et de la France aurait obtenu de la Cour de Vienne, même sans combat, des libertés constitutionnelles pour toute l'Italie, et la concession en notre faveur des duchés de Parme et Plaisance et d'une bonne partie du Milanais. Tous ces projets se sont malheureusement évanouis, peut-être, sans retour. . . .

Nous savons trop par quels déplorables événements nous avons passés dès lors; événements que notre magnanime Charles-Albert a déjà payé, lui, de la Couronne et de la vie. Hélas! puisque cette grande infortune, cet immense et douloureux sacrifice, consommé dans l'exil, ne suffisent point encore, hâtons-nous de ratifier ce traité; de rassasier par des millions la haine et la cupidité insatiable de nos ennemis! Nous avons obtenu pour nos frères compromis l'amnistie la